



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Cadre intégré de l'information géospatiale

Cadre intégré de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport du Groupe de haut niveau chargé du Cadre intégré de l'information géospatiale, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/12th-session/>). Ce dernier est invité à en prendre note et à faire connaître ses vues sur l'étoffement du Cadre et du Guide d'application connexe, ainsi que sur la direction, la coordination et la supervision stratégiques que doit assumer le Groupe de haut niveau pour assurer le succès durable du Cadre.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/103, dans laquelle il a salué les efforts que déployait le Groupe de haut niveau pour se mettre rapidement en place et élaborer un plan ambitieux afin de jouer un rôle de direction et d'orientation stratégiques durant cette phase fondamentale du Cadre intégré de l'information spatiale. Il a approuvé le plan stratégique du Groupe et souscrit aux trois objectifs prioritaires retenus comme appelant une attention immédiate (améliorer la communication, renforcer le développement des capacités et mobiliser un financement durable) en vue d'élaborer le plan initial du Groupe, l'objectif étant de déterminer les domaines sur lesquels ce dernier doit se concentrer et les activités qu'il doit mener pour les deux prochaines années.

Toujours dans la décision 11/103, le Comité d'experts a reconnu qu'il était pertinent et urgent de financer comme il convenait l'action visant à peaufiner et à parachever le Guide d'application du Cadre intégré de l'information spatiale, de

* E/C.20/2022/1.



mettre à jour le cadre stratégique général dudit Cadre et de terminer l'élaboration des ressources documentaires y afférentes pour aider les États Membres à concevoir leurs plans d'action nationaux. Il s'agissait-là d'interventions auxquelles il fallait accorder un degré de priorité élevé en vue d'améliorer la gestion nationale de l'information géospatiale au niveau institutionnel et d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. Le Comité a souligné qu'il fallait garder à l'esprit le besoin pressant d'obtenir un financement soutenu pour la mise en œuvre et le développement itératif du Cadre afin qu'il perdure en tant qu'instrument évolutif et qu'il soit examiné constamment, tenu à jour et fondé sur les expériences concrètes des États Membres en matière de mise en œuvre.

Le Comité a rappelé l'importance que revêtait à l'échelle mondiale le rôle du Cadre, qui permettait de coordonner les nombreuses activités relevant de la compétence du Comité, de ses comités régionaux et de ses groupes thématiques, et qui pouvait être appliqué dans n'importe quel pays pour promouvoir des changements en profondeur. Il a constaté que le Cadre était actuellement appliqué aussi bien par des pays développés que par des pays en développement, lesquels élaboraient des plans d'action nationaux, conformément aux orientations et outils disponibles, et souligné qu'il importait de maintenir l'efficacité et la continuité du Cadre à tous les niveaux.

Le Comité a pris note de la proposition tendant à intégrer le Cadre dans les conventions, accords et cadres existants des Nations Unies, tels que les objectifs de développement durable et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, de manière à sensibiliser les responsables politiques de haut niveau quant au Cadre et à sa viabilité à long terme. Il a félicité les groupes d'experts, les groupes de travail et les groupes thématiques, qui se sont efforcés de mettre leurs activités et leurs documents de référence en conformité avec les voies stratégiques du Cadre, et noté qu'il était nécessaire de poursuivre la collaboration avec d'autres initiatives émergentes et complémentaires, comme l'initiative consacrée à l'infrastructure des connaissances géospatiales, le plan de l'Union européenne relatif aux cadres statistico-spatiaux et le projet de développement d'un écosystème géospatial au-delà des infrastructures de données spatiales, qui avaient un lien direct avec le Cadre et lui confèreraient une plus grande pertinence dans le futur écosystème de l'information géospatiale.

Le Comité a pris note d'autres propositions, comme celles tendant à la création de mécanismes clairs permettant de disposer de moyens adéquats pour appuyer la mise en œuvre du Cadre, et à l'élaboration de plans d'action nationaux qui puissent être rendus véritablement opérationnels. Il s'agirait notamment d'élaborer un ensemble d'indicateurs de performance ou de mesures diagnostiques, qui pourrait aider les pays à déterminer quels objectifs et quelles activités et interventions prioritaires retenir dans leurs plans d'action nationaux concernant le Cadre. Le Comité a remercié les États Membres et la Banque mondiale, qui avaient contribué à la série de cours d'apprentissage en ligne sur le Cadre, organisée par l'intermédiaire de l'Open Learning Campus de la Banque mondiale, et salué l'effet positif que ces cours avaient eu sur le renforcement des capacités et l'exécution des plans d'action nationaux dans de nombreux pays.

Le Comité a encouragé l'organisation de forums mondiaux et régionaux, en particulier avec les décideurs des institutions mondiales ne s'occupant pas directement de questions géospatiales, afin que soient mises en commun les bonnes pratiques et les stratégies opérantes concernant l'application du Cadre au niveau national. Enfin, il a encouragé le Groupe de haut niveau à poursuivre sa collaboration avec les commissions régionales, les comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et les groupes

thématiques, afin de promouvoir et de mettre en œuvre le Cadre et d'appuyer l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale au niveau régional.

On trouvera dans le rapport des informations sur les progrès que le Groupe de haut niveau a accomplis et les activités qu'il a menées, ainsi qu'une présentation de ses méthodes de travail et des réunions qu'il a tenues. À sa quatrième réunion virtuelle, tenue en novembre 2021, le Groupe de haut niveau a examiné le projet de plan de travail pour 2022-2023, qui contient des informations détaillées sur les tâches à exécuter et les activités à mener pour réaliser les trois objectifs prioritaires retenus comme appelant une attention immédiate (améliorer la communication, renforcer le développement des capacités et mobiliser un financement durable). Un(e) animateur(trice) a été désigné(e) en vue de commencer à faire avancer l'exécution des tâches liées à l'objectif stratégique prioritaire consistant à améliorer la communication.

À sa cinquième réunion virtuelle, tenue en février 2022, le Groupe de haut niveau a accueilli un nouveau coprésident afin de maintenir la configuration actuelle de sa direction exécutive après que la Suède a demandé à se retirer du fait de l'augmentation de ses engagements nationaux. Il a remercié la Suède de l'action qu'elle avait menée à la tête du Groupe durant cette phase fondamentale. Il a souhaité la bienvenue aux États-Unis d'Amérique, qui rejoignent l'Éthiopie à la coprésidence du Groupe et assurent désormais, aux côtés de celle-ci, la direction exécutive. En outre, l'établissement du plan de travail a été achevé et les premiers progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif d'amélioration de la communication ont été présentés et examinés. Au nombre de ces progrès figurent notamment la présentation d'un projet de stratégie de communication et d'un projet de plan de communication.

Le rapport contient également des informations sur la première réunion plénière du Groupe de haut niveau, tenue en présentiel au Siège de l'ONU du 26 au 28 avril 2022. Cette réunion a été coorganisée avec le Bureau du Comité d'experts et les amis des Coprésidents du Comité. Les Coprésidents du Groupe et ceux du Comité ont travaillé ensemble dans le cadre d'un programme intégré dont l'un des volets consistait à coopérer avec la Représentante permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Présidente du Conseil économique et social. La réunion a été très fructueuse en ce qu'elle a permis de mieux faire connaître le Cadre, qui oriente le programme de travail global du Comité, de mettre en relief l'importance que revêtait cet organe pour tous les États Membres et de confirmer la nécessité de renforcer d'urgence les arrangements institutionnels en matière de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. La réunion, ainsi que les interventions menées par la suite au titre du plan de travail, ont montré que des ressources durables devaient être fournies pour appliquer le Cadre, améliorer la gestion de l'information géospatiale dans les pays et y renforcer les capacités et les compétences en la matière afin d'atteindre les objectifs.

Le rapport contient en outre des informations sur les efforts déployés et les progrès accomplis s'agissant d'établir des groupes de travail et de choisir des animateurs pour chacun des trois objectifs prioritaires définis dans le plan stratégique du Cadre, ainsi que sur les mesures visant à faire avancer l'exécution des tâches et des activités liées au plan de travail. Au cours de sa réunion plénière, le Groupe de haut niveau a examiné les premières recommandations sur les messages, les slogans et les logos relatifs au Cadre. Des méthodes ont été mises en place pour suivre l'avancée de l'exécution du plan de travail, y compris un rapport d'étape mensuel et un diagramme de Gantt.

On trouvera également dans le rapport un résumé des résultats de la première réunion plénière ayant trait aux stratégies d'appui à la mise en œuvre durable du Cadre dans les pays. Ces stratégies s'articulaient principalement autour de la mise en

conformité des interventions nationales avec les priorités nationales, de la communication des avantages du Cadre au moyen d'exemples de réussite, et de l'élaboration d'une version de haut niveau du Guide d'application du Cadre.

Le rapport contient en outre des informations sur les efforts et les progrès faits pour ce qui est de peaufiner et de parachever le Guide d'application, qui se veut un document évolutif et simple d'utilisation. Il s'agit notamment de la fourniture d'une assistance, en particulier sous forme de ressources et de supports d'apprentissage en ligne, en vue de l'élaboration de plans d'action nationaux destinés à rendre les États Membres, et particulièrement les pays en développement, mieux à même de gérer efficacement leurs ressources géospatiales et de moderniser leurs dispositifs en matière d'information géospatiale. Le rapport sert également à informer le Comité d'experts de la stratégie de développement des capacités adoptée par le Secrétariat pour promouvoir l'application du Cadre au niveau national, notamment par l'intermédiaire du projet financé au moyen de la onzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement (projet 1819D), ainsi que de la SDG Data Alliance (Alliance des données sur les objectifs de développement durable), un partenariat multipartite dont l'ONU est membre.

Dans le rapport, le Comité d'experts est également informé d'autres initiatives de développement des capacités, notamment de l'organisation, à l'occasion de manifestations mondiales et régionales, d'ateliers et de sessions visant à mettre en commun les bonnes pratiques et les stratégies opérantes concernant l'application du Cadre au niveau national, ce qui a permis d'étendre le Cadre à des domaines de données interdépendants, en particulier l'administration des biens fonciers et l'information géospatiale marine. On trouvera aussi dans le rapport des recommandations et des informations sur les efforts déployés par le Groupe de haut niveau pour se coordonner et collaborer avec les groupes fonctionnels et thématiques du Comité, ainsi que des propositions relatives à l'intégration du Cadre dans les conventions, accords et cadres existants des Nations Unies.

On peut s'attendre à ce que le Comité d'experts apporte des contributions, donne des orientations et discute de l'appui à apporter à l'action visant à peaufiner, parachever, traduire et publier dans un format numérique l'ensemble des documents du Cadre, notamment le cadre stratégique général, le Guide d'application et les ressources documentaires permettant de concevoir, d'élaborer et d'évaluer des plans d'action au niveau national, compte tenu surtout de l'importance et de l'urgence de la question. Le Comité sera invité à donner d'autres orientations sur la manière dont les États Membres peuvent appliquer le cadre au niveau national en tant que dispositif tourné vers l'avenir, orientations qui porteront sur tous ses domaines d'action, notamment sur les différents domaines de données, les liens entre le Cadre et d'autres cadres régionaux et mondiaux et l'adoption continue du Cadre en réponse à des demandes nationales, régionales et mondiales de plus en plus exigeantes.